

## SITE en VAL DE NOYE

### Extrait du registre des délibérations

### Séance du comité syndical du 4 octobre 2024

n° 2024-10-04-01

**Date de la convocation**

26/09/24

Convoqués : 22 (12  
titulaires + 10 suppléants)

Présents : 7

Représentés : 0

Absents : 16

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre octobre à dix-huit heures et trente minutes, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Ailly-sur-Noye sous la présidence de Vincent DAINE, Président

**Étaient présents :** Vincent DAINE, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Céline TAMPIGNY, Cédric BOQUET, Gaëlle PROISY, Fabien LESIEUR.

**Étaient représentés :** /

**Étaient absents excusés :** Anne-Marie LATEUR, Christine BOURDELLE PATRICE, Richard BENOIT, Catherine WANTIEZ

**Étaient absents non excusés :** Annie Cochet, Laurine COTEL, Gautier TOURNIQUET, Martial VAN HOOREBEKE, Gérard LEROY, Pascale GIRARD, Edith DELBEY, Aurore PREVAL, Annabelle RATIER, Delphine SKRZYNSKI, Ludovic HERVY

Monsieur Cédric BOQUET est désigné secrétaire de séance.

Le Président informe l'assemblée qu'un agent peut bénéficier d'un avancement de grade. Il est cependant nécessaire de créer ce nouveau grade au tableau des emplois et dont par conséquent de le modifier.

**OBJET :**

Le Président propose la création des emplois :

- d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L332-14 et L332-8,

Vu le tableau des emplois

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- D'adopter la proposition du Président
- D'inscrire les crédits au budget.
- De modifier le tableau des emplois ainsi :

**Ressources  
Humaines**

**Création d'un  
emploi permanent  
suite à  
l'avancement de  
grade d'un  
agent promouvable**

Suite et fin délibération n°2024-10-14-01

EMPLOIS PERMANENTS	EFFECTIFS								TOTAL
	ACTUEL					Proposées			
	Cat.	Budg.	Pourvu par un titulaire ou stagiaire	Dont TNC	Pourvu par un non titulaire	Dont TNC	Postes Proposés		
<b>ANIMATION</b>									
Animateur	B	1	1						1
Adjoint d'animation princ. 2ème classe	C	3	3	1 TNC 18h 1 TNC 24h					3
Adjoint d'animation	C	11	6	1 TNC 30h 1 TNC 20h	5	1 TNC 20h 2 TNC 15h 1 TNC 11h 1 TNC 7,30h			11
<b>TOTAL</b>		<b>15</b>	<b>10</b>		<b>5</b>				<b>15</b>
<b>TECHNIQUE</b>									
Adjoint technique princ. 1ère classe	C	2	2						2
Adjoint technique	C	1	1	1 TNC 20h					1
<b>TOTAL</b>		<b>3</b>	<b>3</b>						<b>3</b>
<b>ADMINISTRATIF</b>									
Adjoint administratif	C	1	1						1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1					1		1
<b>TOTAL</b>		<b>1</b>	<b>1</b>				<b>1</b>		<b>2</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>19</b>	<b>14</b>		<b>5</b>		<b>1</b>		<b>20</b>

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance  
Cédric BOQUET



Le Président  
Vincent DAINE

